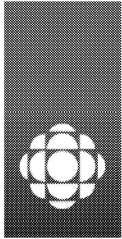




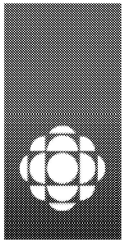
PRODUCTIONS MOBILES DE CBC/RADIO-CANADA

AU :	Conseil d'administration
RÉUNION :	30 mars 2015
DE :	Heather Conway, vice-présidente principale, Services anglais Neil McEaney, chef des affaires commerciales, Services anglais
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation de la vente des Productions mobiles à Dome Productions
PROCHAINES ÉTAPES :	Demander l'approbation du Conseil du Trésor
DATE :	26 mars 2015



CONTEXTE

- CBC/Radio-Canada souhaite vendre tous ses actifs de productions mobiles (les « Productions mobiles »). Voir l'Annexe 1 pour la liste des actifs des Productions mobiles.
- La décision d'abandonner les activités liées aux Productions mobiles :
 - fait partie de la stratégie *Un espace pour nous tous*, telle qu'elle a été précédemment approuvée, relative à la réduction des actifs servant aux activités de production maison;
 - permet d'éviter les pertes financières prévues dans le plan de gestion.
- Nous avons retenu les services de Capital Canada, à titre de conseillers financiers, pour gérer la vente des Productions mobiles pour le compte de la Société. Voir les annexes 2-3.
- Nous avons déterminé que l'offre de Dome Productions, qui s'élève à _____ constitue l'offre d'achat la plus intéressante, tant pour ce qui est du prix de vente réalisable que pour l'engagement à répondre aux besoins de production restants de la Société. Voir les annexes 4-6.
- Après avoir payé les coûts de fermeture des Productions mobiles (prévision de _____), CBC/Radio-Canada devrait être en mesure de réinvestir _____ dans les priorités institutionnelles. Voir l'annexe 7.



ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

s.18(a)
s.18(b)
s.21(1)(b)

- Vendre les actifs des Productions mobiles de CBC/Radio-Canada à Dome Productions (« Dome ») pour
-



AVANTAGES, RÉPERCUSSIONS ET RISQUES CLÉS

La vente des actifs des Productions mobiles pour la somme de _____ à Dome se justifie par les motifs suivants :

1. Le maintien en l'état des Productions mobiles ne cadre pas avec la nouvelle stratégie
 - L'un des piliers de la Stratégie 2020 consiste à réduire l'infrastructure – or, les Productions mobiles possèdent une infrastructure à forte intensité de capital.
 - Il faut affecter les ressources en priorité aux services essentiels.

2. Des investissements continus en immobilisations seraient nécessaires.



AVANTAGES, RÉPERCUSSIONS ET RISQUES CLÉS

s.18(a)
s.18(b)
s.21(1)(b)

La vente des actifs des Productions mobiles se justifie par les motifs suivants : (suite)

3.

4.

5.



PROCHAINES ÉTAPES

Approbation de Patrimoine Canadien

- L'approbation ministérielle est requise pour conclure la vente

Approbation du Conseil du Trésor (décret)

- La vente d'un bien de plus de 4 M\$ nécessite un décret.
- L'approbation par décret, le cas échéant, est habituellement obtenue dans les trois mois

Calendrier prévu

- Aujourd'hui Approbation du Conseil d'administration de CBC/R.-C.
- 7 avril Première version de la présentation au Conseil du Trésor
- 27 avril Autorisation du Conseil du Trésor d'aller de l'avant
- 28 avril Envoi des documents définitifs à Patrimoine canadien pour approbation
- 14 mai Date limite pour obtenir la signature du ministre du Patrimoine canadien
- 11 juin Approbation du Conseil du Trésor



RÉSOLUTION

- Que, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, la vente proposée des actifs des Productions mobiles de CBC/Radio-Canada à Dome Productions soit approuvée selon des conditions pratiquement identiques à celles qui ont été présentées à la réunion du Conseil d'administration.



ANNEXES



ANNEXE 1 : LISTE DES ACTIFS DES PRODUCTIONS MOBILES

s.18(a)
s.18(b)
s.21(1)(b)

- La valeur comptable nette de l'actif est estimée à _____ au 31 mars 2015
- Trois cars de reportage :
 - Car HD Mobile 1 – Encore
 - Car HD Mobile 2 – Évolution
 - Car HD Mobile 4 – Premiere
- Autres actifs :
 - Trois « unités B » qui appuient la production des cars principaux
 - Autres actifs des Productions mobiles

Note 1 : Les unités des Productions mobiles sont de grands camions semi-remorques (dimensions : 53 pi de long x 8 pi 4 po de large x 13 pi 5 po de haut) utilisés pour la production télévisée en extérieur dans le cadre de grands événements. CBC/Radio-Canada continue d'assurer l'entretien des unités par satellite utilisées pour la collecte de nouvelles et les reportages.



ANNEXE 2 : CAPITAL CANADA

- CBC a choisi un conseiller financier pour la transaction au terme d'un appel de propositions.
- Capital Canada Ltd., le soumissionnaire retenu, est une banque d'investissement qui agit comme conseiller financier de CBC/Radio-Canada pour les aspects suivants de la transaction :
 - l'organisation de la vente, ce qui inclut le contrôle préalable, la documentation et la collecte des renseignements pour les acheteurs potentiels;
 - les communications avec les acheteurs potentiels, y compris la signature des ententes de confidentialité;
 - la gestion du processus de mise aux enchères, l'évaluation des propositions reçues et le soutien à la conclusion de la transaction.
- Pour ces services, Capital Canada recevra du prix indiqué dans l'entente finale (plus le remboursement des dépenses accessoires).



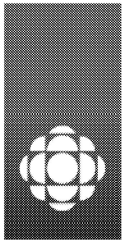
ANNEXE 3 : LE PROCESSUS D'OFFRE

- Capital Canada a commencé à faire la promotion de la mise en vente des Productions mobiles auprès d'un groupe d'acheteurs potentiels en octobre 2014.
- Capital Canada a dressé une liste d'entreprises qui pourraient se montrer très intéressées à acquérir les Productions mobiles :
- Une lettre a été envoyée aux soumissionnaires potentiels le 5 janvier 2015 leur expliquant les exigences à respecter pour soumettre des offres non contraignantes au plus tard le 19 janvier 2015.
- Quatre offres non contraignantes ont été reçues par courriel le 19 janvier 2015



ANNEXE 4 : ÉVALUATION DES OFFRES

s.18(a)
s.18(b)
s.21(1)(b)



ANNEXE 5 : COMPARAISON DES OFFRES

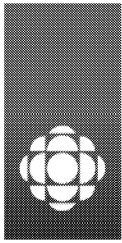
	Offre n° 1	Offre n° 2	Offre n° 3	Offre n° 4
Évaluation (en M\$)				
Hypothèses sous-tendant l'évaluation				
Modalités de paiement				
Contrôle préalable				
Exclusivité				
Calendrier				
Soutien à la transition				



ANNEXE 6 : PROPOSITION RETENUE DE DOME

s.18(a)
s.18(b)
s.21(1)(b)

- Comme Capital Canada nous le recommandait, nous avons décidé d'accepter l'offre d'achat de Dome à



ANNEXE 7 : PRODUIT NET DE LA VENTE

Produit net de la vente prévu
Prix de vente
<i>Coûts de fermeture estimés</i>
Produit net prévu pour CBC/Radio-Canada
<small>VENTE DES PRODUCTIONS MOBILES (30 MARS 2015)</small>